

## MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES (MAC) SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST)

Selon le guide des données techniques et conduites à tenir INRS

Eligible au CPF

### Personnes concernées

Toute personne qui, dans le cadre de son activité professionnelle doit exercer la mission de sauveteur secouriste du travail (SST) déjà formée, le maintien et l'actualisation des compétences (MAC) étant obligatoire tous les 2 ans.

### Durée 1 jour

(7h effectives)

Formation théorique et pratique.

### Pré-requis

- ✓ Avoir déjà été formé SST.
- ✓ Être capable physiquement de mettre en œuvre les techniques gestuelles.
- ✓ Vêtements confortables conseillés, les stagiaires devant jouer la victime, le sauveteur etc.

### Méthode pédagogique

Retour d'expérience.  
Révision des techniques pratiquées individuellement.  
Travail en groupe sur les gestes et actions.  
Exercices pratiques par jeu de rôle (gestion d'accident / de situation dangereuse).  
Evaluations formatives et épreuves certificatives.

### Objectif

- ✓ Maintenir les capacités à intervenir efficacement face à une situation d'accident : Apprendre à protéger, examiner, alerter et secourir (en moins de 3 minutes) les victimes.
- ✓ Maintenir les compétences en prévention : Mettre en application ses compétences au profit de la santé et de la sécurité au travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques.

*Cette formation répond aux articles R4224-15 et R4224-16 du code du travail (formation du personnel aux premiers secours).*

***Formation dispensée par des formateurs titulaires de la formation de « formateur SST » et à jour de leur « MAC de formateur SST », agréés par l'INRS.***

### PARCOURS PEDAGOGIQUE

#### Présentation de la formation et de son organisation

Présentation du formateur et de la société ELEVATION.  
Présentation des stagiaires et retour d'expériences sur les actions menées en prévention et secours. – Présentation de la formation et des objectifs.

#### Le sauveteur secouriste du travail

Présentation du programme. – Rappel du cadre juridique de l'intervention.

## MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES (MAC) SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST)



### **Durée 1 jour (7h effectives)**

Formation théorique et pratique.

### **Moyens pédagogiques**

Salle équipée de chaises, table, tableau, ordinateur et vidéo-projecteur.

Plan d'intervention INRS.  
Matériel nécessaire aux simulations.

Mannequins adulte, enfant et nourrisson et  
Défibrillateur Automatisé Externe de Simulation.

Vidéos « Gestes de secours ».

Les livrets INRS ainsi que des documents complémentaires sont remis aux stagiaires.

### **Situer son rôle de SST dans la prévention**

Rappel des notions de base en prévention des risques professionnels.  
Le SST, acteur de la prévention des risques dans l'entreprise.

### **Contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention**

Repérer les situations dangereuses. – Supprimer les situations dangereuses.

### **Informar les personnes désignées des situations dangereuses**

Identifier qui informer dans l'entreprise.  
Rappel des différents éléments, les transmettre et rendre compte sur les actions mise en œuvre.

### **Réaliser une protection adaptée**

Rappel des mesures de protection des populations en cas d'alerte.  
Reconnaître sans s'exposer, les dangers persistants.  
Supprimer, isoler le danger ou y soustraire la victime sans s'exposer.

### **Examiner la victime avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir**

Reconnaître suivant un ordre déterminé la présence de signes indiquant que la vie de la victime est menacée.  
Associer aux signes décelés le résultat à atteindre et prioriser.

### **Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise**

Rappel des éléments du message. – Identifier qui alerter.  
Choisir qui déclenche l'alerte. – Transmettre les éléments du message.

### **Secourir la victime de manière appropriée**

Etre capable à l'issue de l'examen :

- de déterminer l'action à effectuer ;
- de mettre en œuvre l'action choisie ;
- de vérifier l'atteinte du résultat et l'évolution de l'état de la victime.

### *Evaluations formatives*

### **Epreuves certificatives**

Evaluation des compétences « Examiner / Alerter / Secourir ».  
Evaluation des compétences « Prévention (notions de base – mise en œuvre des actions – remontée d'information) ».

### **Bilan de la formation**

Restitution du résultat des épreuves. – Evaluation de la formation par les stagiaires.

***Attestation de formation remise au stagiaire – Etablissement d'une carte de Sauveteur Secouriste du Travail.***